

# PENSIONNAT DE PASSY-FROYENNES

Association sans but lucratif (a. s. b. l.) - Numéro d'entreprise : 0410 479 551  
7, chaussée de Tournai B-7520 T O U R N A I (Ramegnies-Chin) (003269) 250.304

## **Règlement financier 2020 - 2021**

### *Le coût de l'internat*

Est annoncé à 3 745 euros pour les dix mois de l'année complète, soit de septembre 2020 à juin 2021. Ce prix est établi selon l'index du mois de janvier et donné sous réserve d'indexation en cours d'année. Cette somme **forfaitaire** comprend l'hébergement et les repas pris dans notre restaurant scolaire.

### *Deux factures*

Vous seront envoyées. La première établie en septembre couvre les quatre premiers mois (septembre à décembre). La seconde, envoyée en janvier, couvre les six derniers mois (janvier à juin). Vous pouvez bien évidemment les régler à réception si vous le désirez.

### *Attention*

Le nombre de nuitées varie chaque mois mais par simplification, nous demandons **10 paiements égaux de 374,50 € pour le 15 du mois en cours.**

Sachez cependant qu'en cas de départ en cours d'année, un mois débuté est un mois dû. En cas de non paiement d'une ou de plusieurs mensualités, le pensionnat peut interdire l'accès au dortoir voire exclure définitivement l'élève dans un délai de dix jours suivant l'envoi d'une mise en demeure.

### *Caution*

Pour garantir l'inscription la première année, nous demandons le paiement de 350 €. Nous l'utilisons partiellement pour l'achat de fournitures qui deviendront propriété de l'interne : matelas, poubelle, oreiller, balai (100 €). Le solde restant en dépôt constituera la caution : **250 €**

Cette somme sera **irréremédiablement perdue en cas de départ en cours d'année** : sujet développé au point 10 du « règlement général » et dans le document « Comment s'inscrire à l'internat ».

### **Compte bancaire :**

CBC      **BE54 7325 0132 0097**      (BIC) **CREGBEBB**